

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION : 12/03/2012	L'an deux mil douze le vingt neuf mars à dix neuf heures,
DATE D’AFFICHAGE : 29/03/2012	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Pierre KNEPERT, Maire.
NOMBRE DE CONSEILLERS : <i>En exercice : 27 Présents : 24 Votants : 27</i>	<i>Présents :</i> KNEPERT Pierre, MERAUX Jocelyne, BELZ Christian, PETIT Betty, MAKSOUD Mourad, PARRAIN Carole, CLAUDON Pierre, MORENO Christine, MANIAS Marcel, JACQUOT Laurent, FONTAINE Dalila, RENOUX Alain, GRILLOT Fabienne, GRIFFON Pierre, PERRON Danièle, MORASCHETTI Elisabeth, CHATELAIN Pierre, MARTINO Jean-Luc arrivé à 19h50, BIGEARD Isabelle, AUDOUZE Yann, PAGNOT Pascal, TRAVERSIER Agnès, GIRARD Jean-Claude, ATAR Nathalie. <i>Excusés :</i> MONNIN Jean-Pierre a donné procuration à MAKSOUD Mourad, RADREAU Sophie a donné procuration à AUDOUZE Yann, MOUHOT Marcel a donné procuration à ATAR Nathalie.
OBJET : <i>Motion O.N.F.</i>	Monsieur Jean-Claude GIRARD est nommé secrétaire de séance. <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;">SOUS-PRÉFECTURE 13 AVR. 2012 MONTBÉLIARD</div>

Monsieur le Maire expose :

« Fin 2009, une note du ministère du Budget est diffusée largement, préconisant une privatisation partielle de l’ONF.

Ensuite vient le rapport Gaynard.

Suite à des négociations entre les ministères concernés, la Direction de l’ONF et la Fédération Nationale des Communes Forestières, un contrat de plan a été mis en place qui comporte 3 points essentiels :

- Des objectifs ambitieux confiés à l’ONF, avec une réduction des effectifs de 700 emplois.
- Une nouvelle taxe à l’hectare instaurée, aujourd’hui de 2 € / ha, qui ne résoudra pas les problèmes de financement de l’ONF (5M € prévus).
- L’abandon convenu de certaines tâches avec, en premier, les missions de service public : la surveillance des forêts.

On transforme un établissement public en une grande coopérative forestière, chargée d’approvisionner la filière bois.

De nombreux maires de communes forestières ne connaissent que trop les conséquences de l’absence d’interlocuteur pour leur commune.

Depuis 10 ans, l’ONF a supprimé plus de 1000 emplois et ce, essentiellement sur le terrain. 700 suppressions supplémentaires, c’est vouer à la disparition le modèle de gestion à la française.

En supprimant le triage et en augmentant les surfaces à gérer, c’est le service de proximité et la vision globale de la gestion forestière que les élus perdent.

Interrogeons-nous aujourd’hui sur la question suivante : quelle forêt à nos enfants ? »

L’exposé de Monsieur le Maire entendu, le Conseil Municipal, à l’unanimité, apporte son soutien.

Ainsi fait et délibéré en séance le jour, mois et an que dessus.



DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE
Transmise à la Préfecture le 29/03/12
Publiée le 29/03/12
DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire